



# COMITÉ DE PILOTAGE CEJ et PEdT

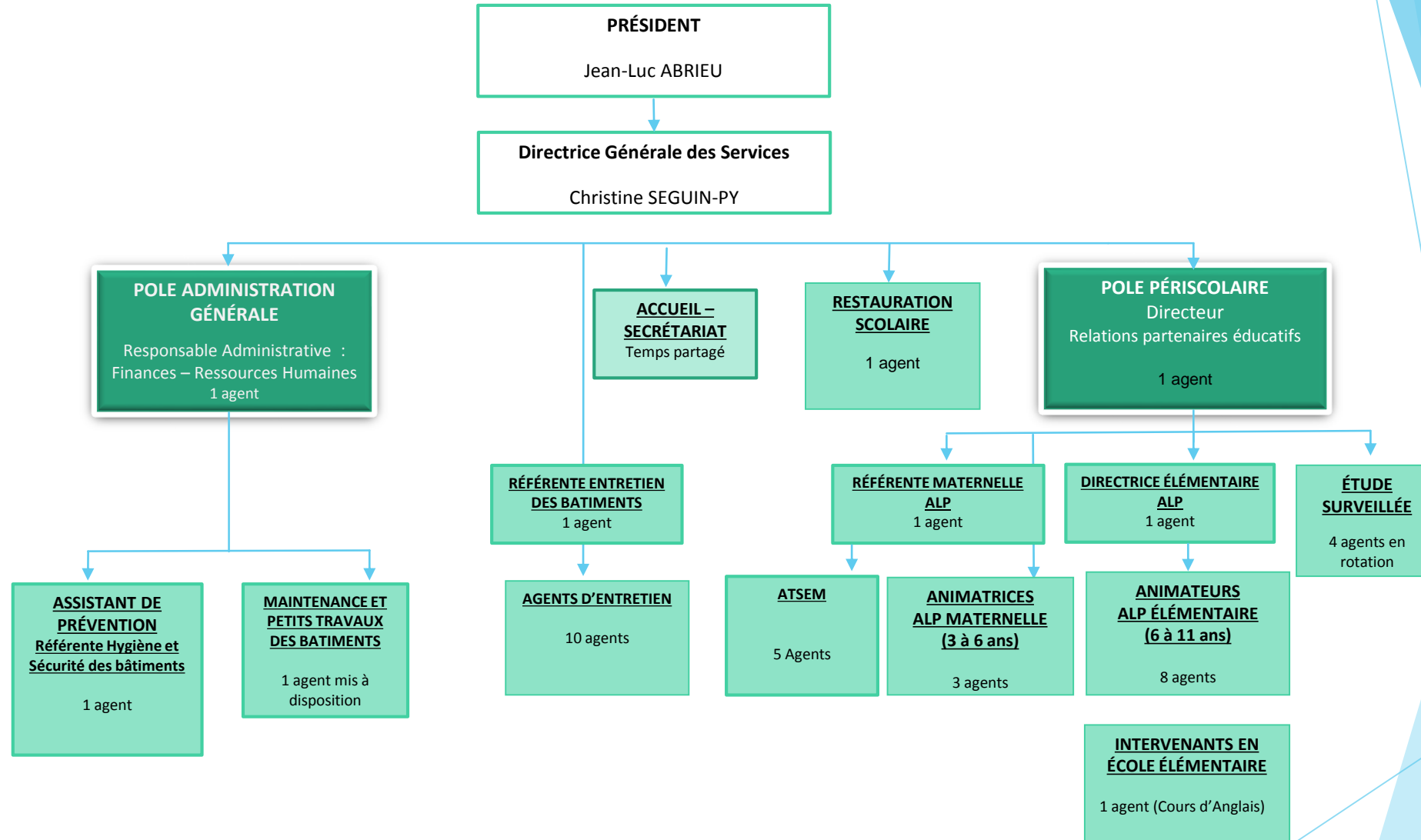
Mercredi 20 février 2019



# ORDRE DU JOUR

1. LE SERVICE PÉRISCOLAIRE RESITUÉ DANS L'ORGANIGRAMME
2. L'ÉVOLUTION DES FRÉQUENTATIONS
3. APPROCHE GLOBALE DU PROJET 2018-2021
4. FAVORISER LA COÉDUCATION

# 1. a. ORGANIGRAMME



# 1. b. LE SERVICE PÉRISCOLAIRE

## → Le Coordonnateur

Coordonne les activités des services périscolaires dans le cadre du projet global du SIRP, en lien avec les partenaires institutionnels et/ou associatifs.

- Organisation et mise en œuvre de la politique enfance
- Assistance et conseil technique aux élus
- Développement et animation des partenariats
- Pilotage et évaluation des contrats enfance
- Gestion administrative et budgétaire
- Évaluation des actions enfance
- Promotion du service enfance
- Veille prospective
- Management et encadrement de la direction et du service

## → La Directrice périscolaire élémentaire

Construit et propose le projet pédagogique concernant l'accueil des enfants du périscolaire élémentaire. Organise et coordonne la mise en place des activités qui en découle et encadre l'équipe d'animation.

- Participation à la définition des orientations stratégiques du SIRP
- Conception et animation de projets d'activités de loisirs
- Contrôle de l'application des règles d'hygiène et de sécurité
- Animation de la relation avec les familles
- Accueil et information des publics
- Gestion administrative et budgétaire
- Gestion de l'équipement
- Animation et pilotage des équipes

## → La Référente périscolaire maternelle

Construit et propose le projet pédagogique concernant l'accueil des enfants du périscolaire maternel. Organise et coordonne la mise en place des activités qui en découlent et encadre l'équipe d'animation.

- Conception et animation de projets d'activités de loisirs
- Contrôle de l'application des règles d'hygiène et de sécurité
- Animation de la relation avec les familles
- Accueil et information des publics
- Gestion de l'équipement
- Animation et pilotage des équipes

## → L'équipe d'animation

Accueille des groupes d'enfants. Conçoit, propose et met en œuvre des activités d'animation et de loisirs dans le cadre du projet éducatif du service.

- Planification et organisation de projets d'activités
- Animation d'un cycle d'activités
- Animation des groupes d'enfants
- Application et contrôle des règles de sécurité dans les activités
- Dialogue local, service à la population et accueil du public
- Évaluation des projets d'activités

## → Missions et activités pour piloter le Cej et PEdT

### **Planifier et organiser des temps d'activités**

- Analyser les besoins et les caractéristiques des publics accueillis.
- Élaborer et mettre en œuvre des projets pédagogiques.
- Prendre en compte les différences des enfants.
- Gérer les plannings et annualisations des animateurs.

### **Animer des projets d'activités de loisirs**

- Proposer et encadrer des activités de loisirs adaptés aux enfants.
- Faire découvrir et pratiquer plusieurs disciplines.
- Bâtir des séances et des supports d'animation.
- Animer, construire et maintenir la dynamique de groupe.
- Repérer les enfants en difficultés et alerter
- Gérer les conflits entre les enfants.



## **Appliquer et contrôler les règles de sécurité**

- Vérifier l'application des règles de sécurité
- Participer à l'aménagement et au maintien de l'hygiène et de la sécurité des locaux
- Effectuer une vigilance sanitaire
- Gérer le matériel

## **Assurer le dialogue et l'accueil des familles**

- Accueillir et renseigner les parents sur le mode d'accueil
- Assurer la transmission des informations aux familles
- Dialoguer avec les parents et les enfants

## **Contribuer à l'évaluation des projets d'activités**

- Analyser les effets et les impacts des projets au regard des objectifs pédagogiques
- Rendre compte de son activité
- Exploiter les résultats de l'évaluation pour les projets futurs
- Piloter les réunions de préparation et les divers bilans

## Développement et animation du projet local

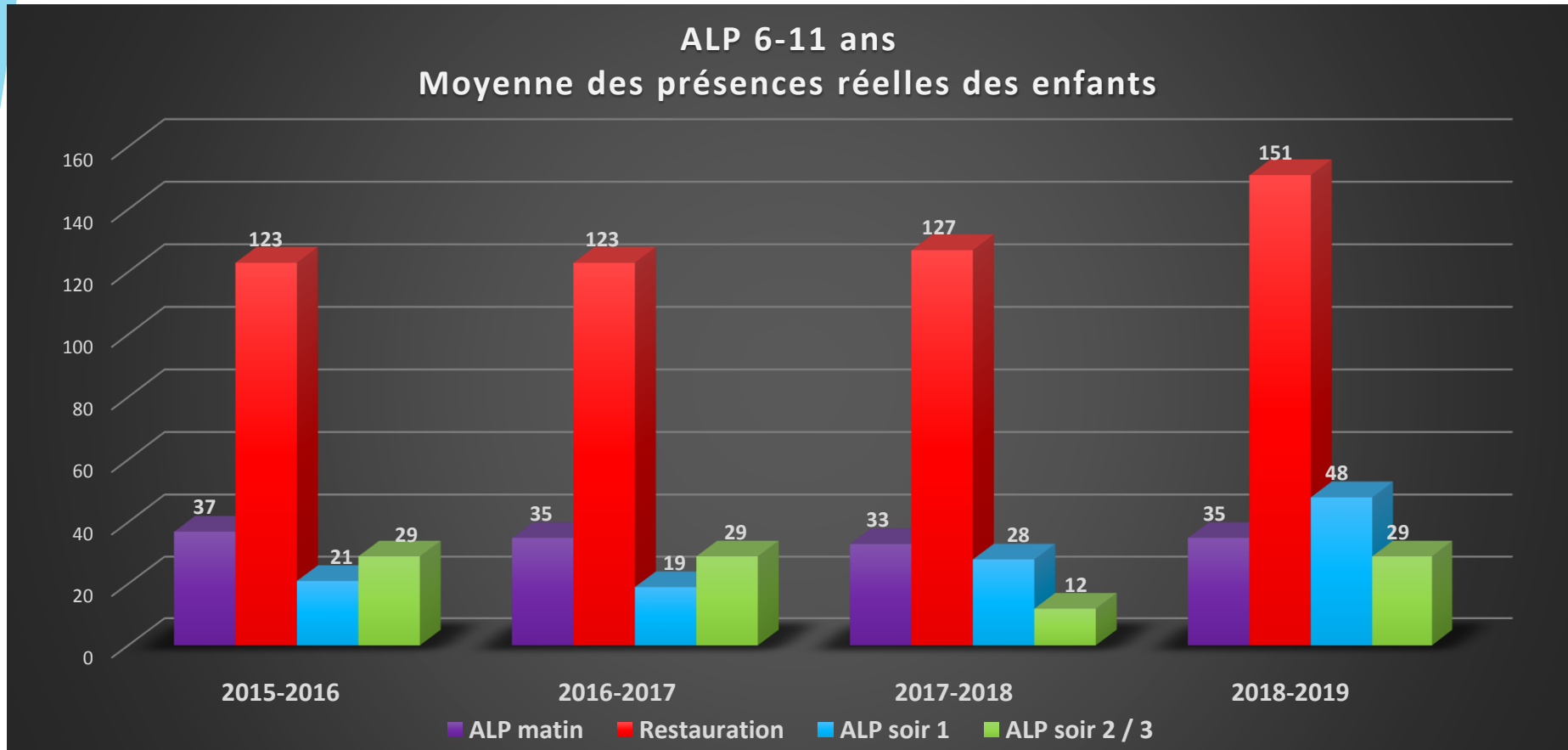
- Organiser l'évaluation de la politique enfance et jeunesse sur le territoire au titre du Contrat Enfance Jeunesse (Cej), du Projet Éducatif Territorial (PEdT) et des autres politiques sociales dont la Convention de Partenariat Projet Social Territorialisé (CPPJST) signée avec la CAF, la MSA , la CCPC et les SIRP.
- Participer à la définition des orientations politiques locales avec les partenaires.
- Concourir à la pérennisation de l'offre d'accueil du territoire.
- Accompagner les évolutions institutionnelles telles que les évolutions réglementaires liées au Cej, au PEdT ou à la [\(CPPJST\)](#)
- Être l'interlocuteur des institutions (Caf, Ddcs, Conseil Départemental, Éducation nationale, préfecture, etc.), des familles et des partenaires du territoire (élus, gestionnaires, associations, etc.).
- Créer les conditions de la mise en place d'un réseau de partenaires au plan local.
- Conduire le diagnostic partagé du territoire : recense et collecte les données statistiques concernant le territoire en liaison avec le bureau d'étude ou les services internes concernés, évalue les demandes et les besoins des familles, identifie les ressources, les leviers et les freins au développement de la politique action sociale.
- Formaliser le plan d'actions opérationnel défini par les décideurs et accompagne les projets dans leur réalisation (demande d'autorisation de fonctionnement, recrutement, suivi du dossier d'investissement ...).
- Participer à l'évaluation des projets et des actions locaux.

- Informer la Caf et la Ddcs de tout changement en lien avec la vie des dossiers de prestations de service ou de toute problématique empêchant le respect des échéances ou des attendus de la Caf et de la Ddcs.
- Veiller au respect des échéances et des obligations fixées dans les conventions d'objectifs et de financement.
- Être informé des évolutions de la Caf et à ce titre, suit leur mise en œuvre (réglementation, outils de traitement, procédures, etc.).
- Centraliser ou a connaissance des dossiers en cours (demandes de subventions, renouvellement des conventions, etc.) ou des courriers adressés à la Caf.
- Jouer le rôle d'interface entre la Caf, la Ddcs et les élus, entre la Caf, la Ddcs et les gestionnaires.
- Assurer le suivi administratif et financier des dispositifs contractuels.
- Rechercher les financements auprès des différents partenaires institutionnels.
- Participer aux réunions d'information organisées par la Caf et la Ddcs dans son domaine de responsabilités.
- Élaborer, en liaison avec le conseiller technique territorial les supports de communication ou d'information.
- Préparer les réunions de suivi, d'évaluation et de bilan des projets et des actions inscrites au Cej et/ou dans la Ctg.

## Gestion administrative

- Développer et animer le partenariat local et se positionne comme l'interlocuteur privilégié des gestionnaires et des institutions.
- Assurer le suivi de la mise en œuvre des actions inscrites au CEJ, au PEdT (et dans la Ctg).
- Organiser et s'assurer du respect des échéances dans la production des pièces justificatives auprès des institutions dans le cadre des conventions d'objectifs et de co-financement (telles que le Contrat Enfance Jeunesse).
- Être l'interlocuteur des institutions (Caf, Ddcs, Conseil Départemental, Éducation nationale, préfecture, etc.), des familles et des partenaires du territoire (élus, gestionnaires, associations, etc.).
- Centraliser et analyser les documents de bilan d'activités et financiers des actions inscrites au Contrat Enfance Jeunesse.
- Élaborer le bilan annuel du CEJ et PEdT.
- Maîtriser et prendre en charge la démarche de renouvellement du CEJ et du PEdT l'année de son renouvellement.
- Organiser les réunions annuelles des comités de pilotage du CEJ et PEdT.
- Participer à la mise en réseau des partenaires gestionnaires d'équipements et de services.
- Apporter un soutien, en lien avec le conseiller technique territorial de la Caf, aux équipes mettant en œuvre les actions et projets sur le territoire.
- Coordonner la démarche d'évaluation du CEJ, du PEdT (et de la Ctg).
- Informer la Caf des demandes d'intégration au contrat enfance jeunesse de nouvelles actions.

## 2. LES FRÉQUENTATIONS



Évolution des fréquentations pour l'année scolaire 2018-2019:

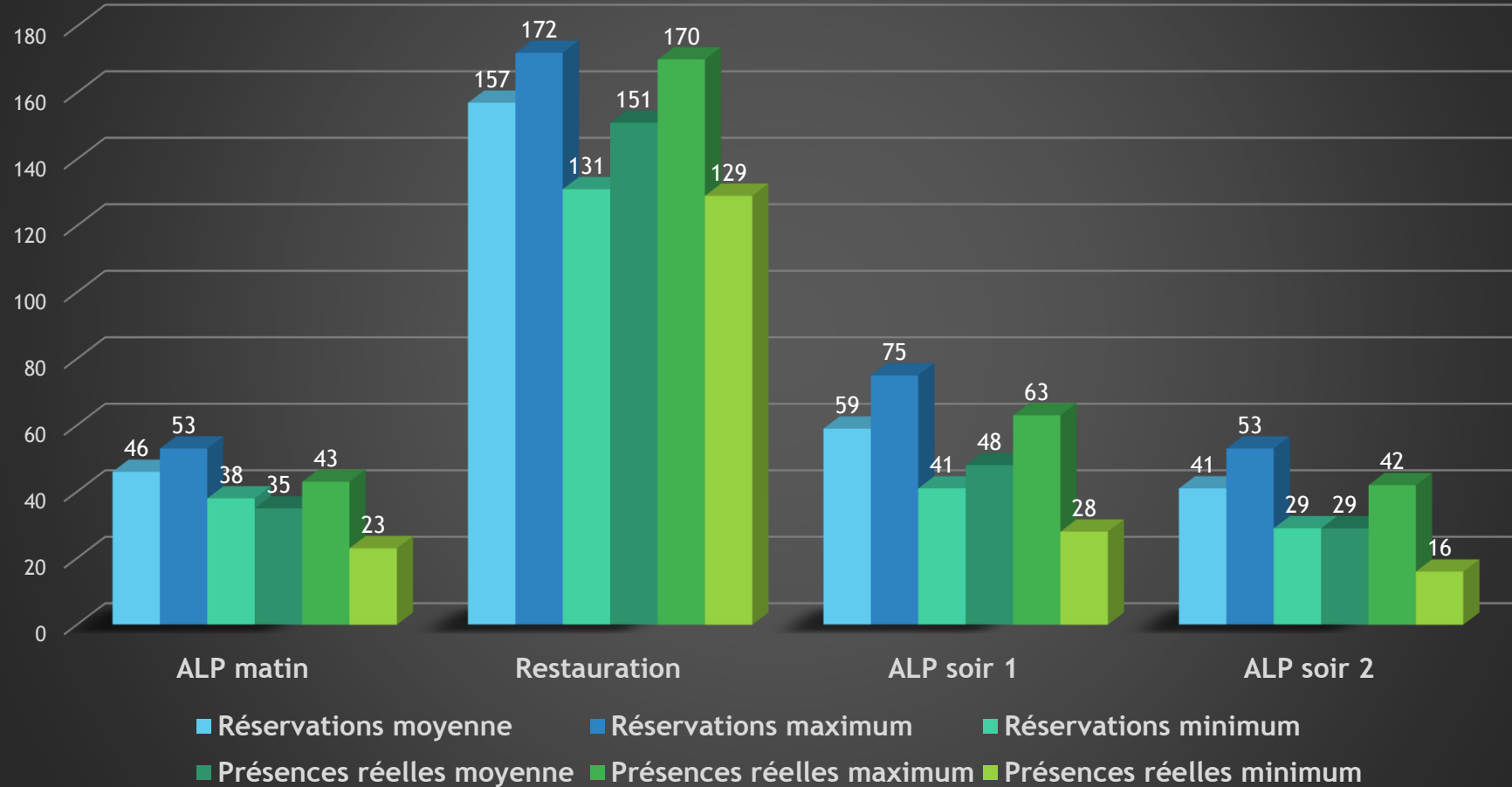
ALP matin : + 5%

Restauration : + 15%

ALP soir 1 : + 41%

ALP soir 2 : + 58%

## ALP 6-11 ans / 2018-2019 Réservations / Présences réelles



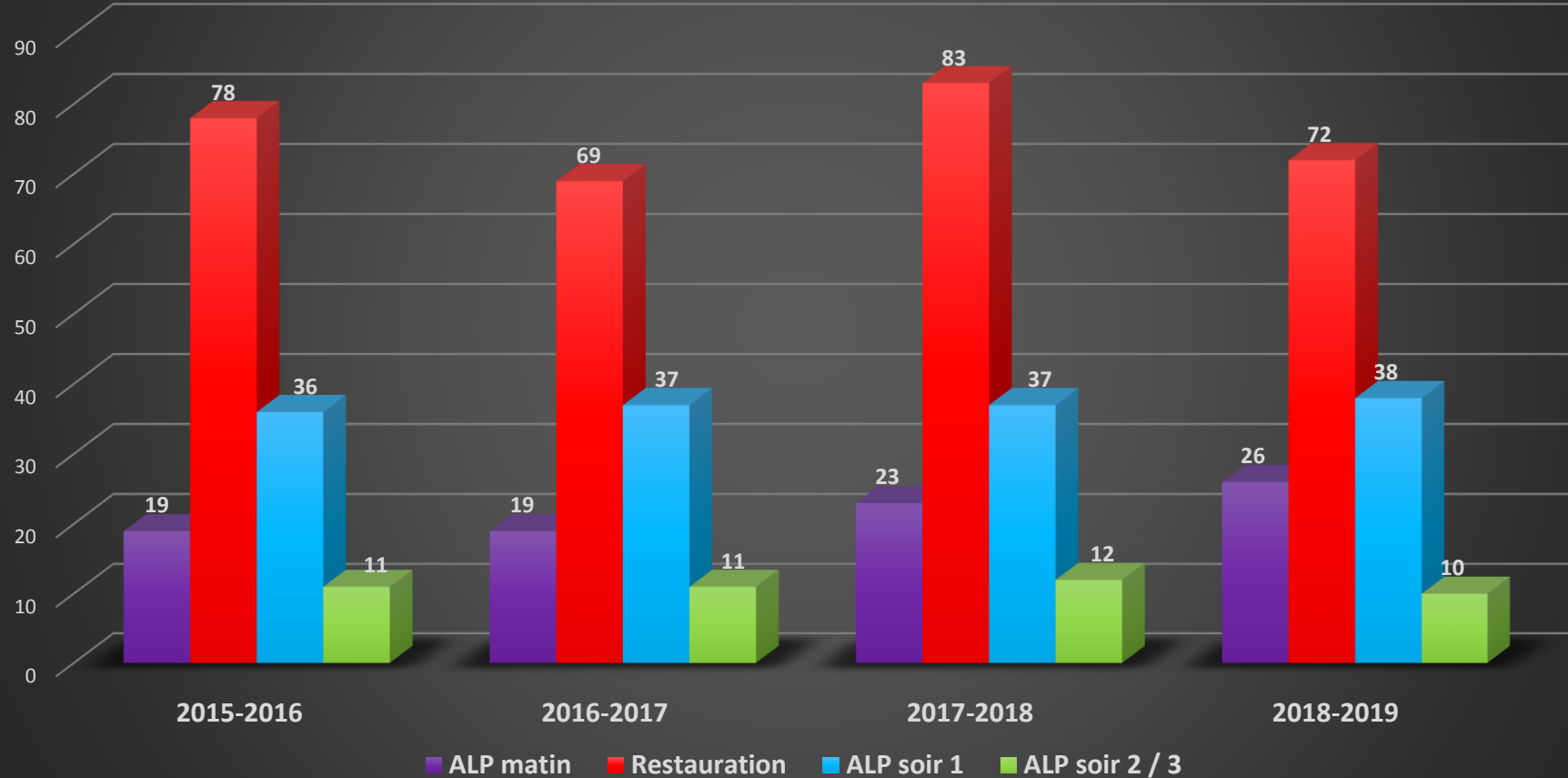
ALP matin: en moyenne 76% de présence

Restauration: en moyenne 97% de présence

ALP soir 1: en moyenne 82% de présence

ALP soir 2: en moyenne 72% de présence

## ALP 3-5 ans Moyenne des présences réelles des enfants



### Évolution des fréquentations pour l'année scolaire 2018-2019:

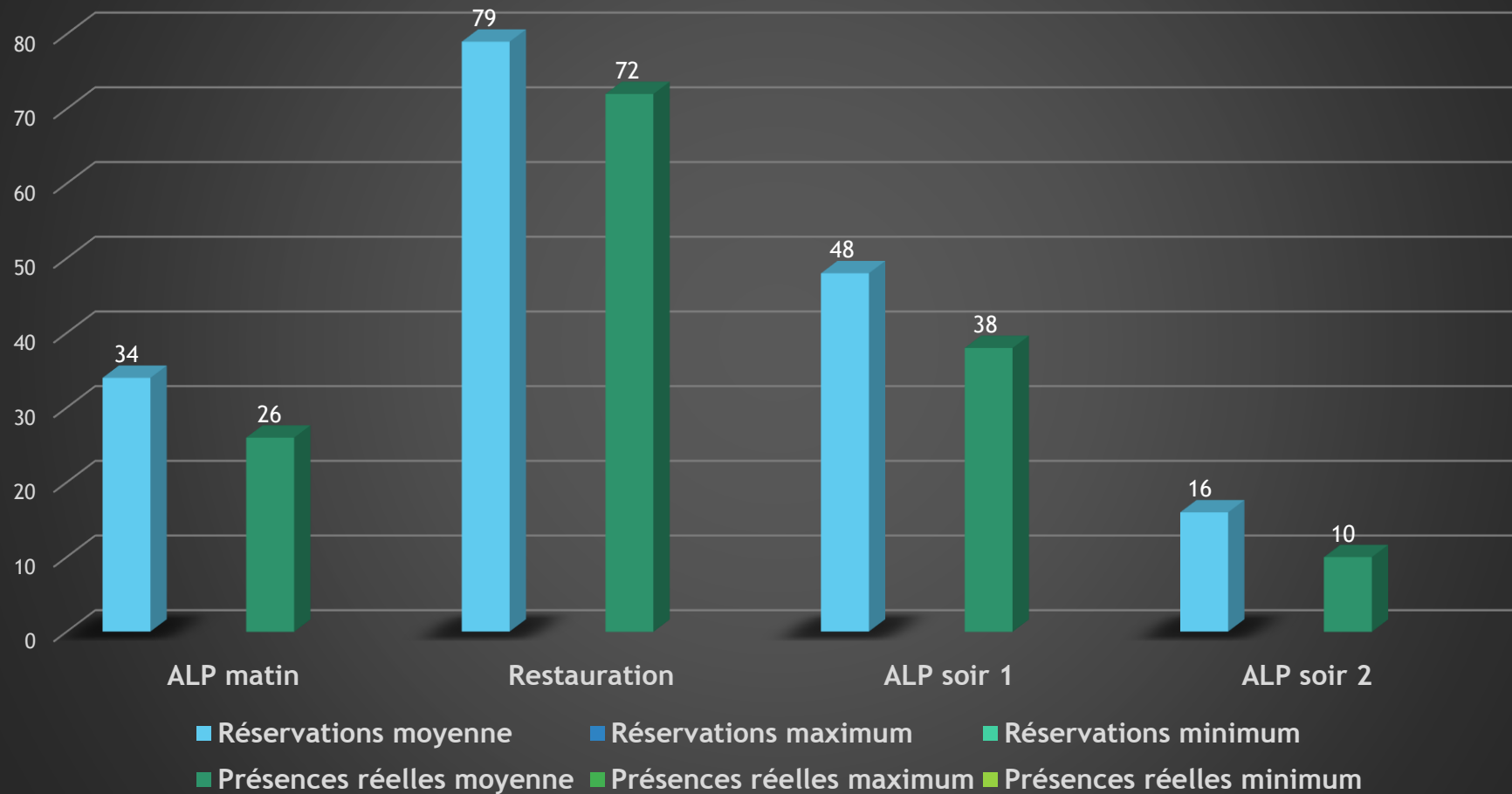
ALP matin : + 11%

Restauration : - 12%

ALP soir 1 : + 2%

ALP soir 2 : - 16%

## ALP 3-5 ans / 2018-2019 Réservations / Présences réelles



ALP matin: en moyenne 76% de présence

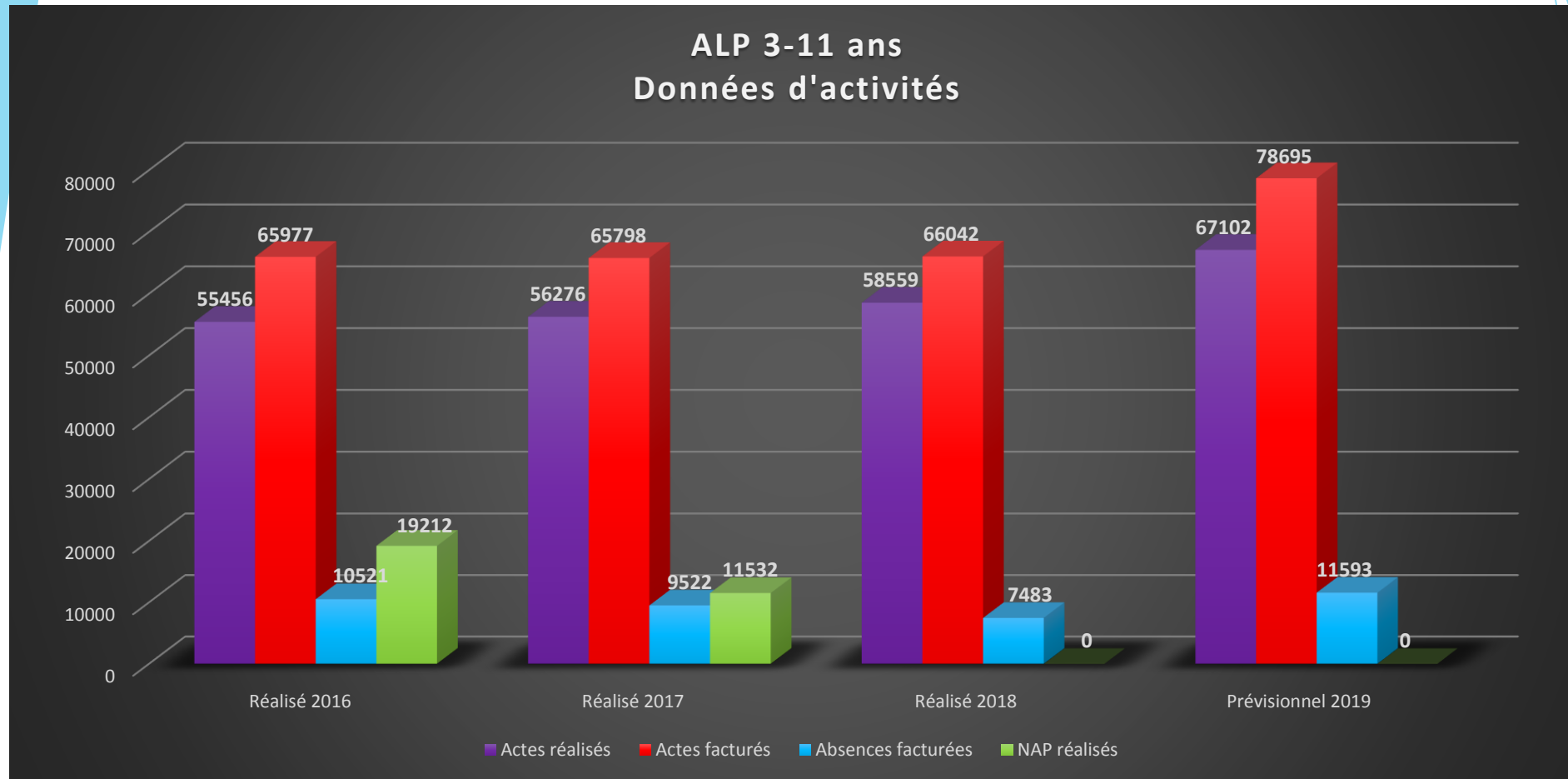
Restauration: en moyenne 92% de présence

ALP soir 1: en moyenne 79% de présence

ALP soir 2: en moyenne 63% de présence



## Évolution des activités : heures par enfants



Coût de l'heure par enfant :

2016 : 6,69€ l'heure par enfant

2017 : 6,43€ l'heure par enfant

2018 : 6,40€ l'heure par enfant

2019 (prévisionnel) :

### 3. LE PROJET 2018-2021 FAVORISER LA COÉDUCATION

Objectifs éducatifs	Axes et valeurs qui guident les actions	Actions menées
<p><b>Garantir la complémentarité des différents temps éducatifs des enfants :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Assurer une cohérence éducative à travers une coopération renforcée entre les différents acteurs</b></li>   <li>- <b>Renforcer la communication avec les parents et favoriser les échanges avec les autres acteurs de l'éducation</b></li> </ul>	<p>L'enfant se construit sur différents lieux, sur différents temps, avec différents partenaires mais aussi par les échanges et la confrontation avec les camarades de son âge.</p> <p>Les actions développées dans le cadre du projet recherchent ainsi la cohérence et la meilleure articulation possible entre les différents temps de l'enfant et entre les différents acteurs. La complémentarité entre les acteurs de l'éducation est recherchée pour que chaque enfant puisse disposer d'une offre adaptée à ses besoins.</p> <p>Les différents lieux de l'espace éducatif, ainsi que les actions qui s'y déroulent doivent être rendus lisibles et visibles aux familles. Cela peut se faire en proposant, de manière régulière, des temps d'information et des espaces de rencontres, dans les différentes structures éducatives scolaire, périscolaires extrascolaires.</p> <p>La valorisation, devant les parents, des productions des enfants, réalisées dans le cadre de leurs différentes activités, sous la forme d'exposition, de spectacles, de manifestations...etc... est un moyen de communication privilégié pour atteindre cet objectif. Ces moments permettent en effet la rencontre et les échanges entre parents, ainsi qu'avec les professionnels éducatifs. Il est en effet important que les enfants puissent présenter l'aboutissement de leur travail dans le cadre d'un moment particulier, en présence des parents et des acteurs éducatifs.</p>	<p>Réunion de coordination d'équipe.</p> <p>Réunion de concertation d'intervenant.</p> <p>Les activités sportives doivent créer des passerelles entre le périscolaire, le scolaire et les associations extrascolaires : regroupement interclasses.</p> <p>Les activités sportives doivent créer des passerelles entre le périscolaire et les associations extrascolaires.</p> <p>Ateliers de sensibilisation à la nature, à l'environnement : découverte de l'environnement, entretien de la cours d'école avec nettoyage des déchets et ramassage des vêtements oubliés.</p> <p>Création et entretien d'un potager et son composteur.</p> <p>Activité manuelle et création : complémentaire d'un projet scolaire (fête des mères, des pères, toussaint, Noël, Pâques, carnaval...etc...)</p> <p>Valorisation de la production des enfants : exposition, spectacles, manifestations ...etc. ...</p> <p>Temps d'échanges avec les familles.</p>

<b>Objectifs éducatifs</b>	<b>Axes et valeurs qui guident les actions</b>	<b>Actions menées</b>
<p><b>Assurer une offre éducative de qualité permettant le développement et l'épanouissement des enfants :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Favoriser l'accès à la culture et aux loisirs pour tous</b></li>   <li>- <b>Conforter une offre respectant les rythmes éducatifs et le bien-être des enfants</b></li> </ul>	<p>L'objectif des acteurs est de favoriser l'accès pour tous les enfants à l'offre éducative, aux temps libres, aux loisirs, à la culture, en levant les éventuels obstacles économiques. Cela se traduit pour l'ensemble des activités qui nécessitent une participation des familles (activités et garderie périscolaires, cantine scolaire...etc...), par la mise en place d'une politique tarifaire équitable, basée sur des tarifs différenciés, en fonction des quotients familiaux.</p> <p>Ces activités mises en place ont également l'objectif de participer à l'épanouissement et au développement des enfants. En lien avec des associations locales, les enfants auront en effet la possibilité de découvrir une technique particulière dans les domaines artistiques, culturels ou sportifs. La diversité des thèmes abordés favorisera la découverte, l'ouverture d'esprit et l'éveil de la curiosité des enfants.</p> <p>Ces derniers peuvent être directement impliqués dans le choix de leurs activités. En effet, il importe, dans le cadre des actions éducatives menées, de donner aux enfants la capacité de faire leur propre choix, de les responsabiliser, de les positionner en tant qu'acteur de leur parcours éducatif.</p>	<p>Diversité des activités proposées.</p> <p>Activités complémentaire avec des intervenants extérieurs.</p> <p>Politique tarifaire, basée sur des quotients familiaux.</p> <p>Communication régulière entre les référentes d'école et les directrices.</p> <p>Arrivé échelonné en ALP matin.</p> <p>Départ échelonné en ALP soir.</p>

<b>Objectifs éducatifs</b>	<b>Axes et valeurs qui guident les actions</b>	<b>Actions menées</b>
<p><b>Développer le savoir vivre ensemble et responsabiliser les enfants :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Développer l'apprentissage à la vie citoyenne et à l'environnement</b></li> <li>- <b>Développer les liens et les partenariats avec les associations</b></li> </ul>	<p>Les actions éducatives mises en place dans le cadre du PEDT et CEJ doivent également permettre à l'enfant d'acquérir le sens de l'intérêt public et de la responsabilité personnelle et collective afin qu'il puisse s'intégrer pleinement dans la société dans laquelle il vit.</p> <p>Dans le cadre des actions éducatives, une attention particulière est portée au quotidien à l'environnement et la citoyenneté. Des actions éducatives spécifiques sur ces domaines sont ainsi organisées.</p> <p>La participation à la vie locale, aux manifestations organisées par la commune ou les différentes associations contribue également à l'atteinte de cet objectif. Les actions éducatives recherchent l'ouverture des enfants à une meilleure connaissance de leur Ville et de son patrimoine. À cet égard, les animations organisées par les professionnels et bénévoles sur des thématiques variées, en lien avec le patrimoine local sont de nature à permettre cette découverte par les enfants.</p> <p>Les actions éducatives mises en place recherchent le brassage interculturel et intergénérationnel.</p> <p>La mise en place des ateliers découverte, avec la participation d'intervenants impliqués dans la vie associative locale, sur des thématiques variées est de nature à favoriser le lien intergénérationnel. Les enfants identifient d'autres adultes référents au sein de la commune en dehors des habituels acteurs scolaires et périscolaires. Ces échanges sont importants pour conforter le lien social existant sur la commune et faire des enfants des acteurs de la vie locale de demain.</p>	<p>Solliciter des intervenants sur l'environnement, le patrimoine, la culture...</p> <p>Des groupes d'entretien de la cour de récréation : ramassage déchets, vêtements oubliés, potager...etc...</p> <p>Des manifestations communales seront organisées en partenariat avec les écoles, le sirp, et les autres acteurs éducatifs.</p>

# Grille d'évaluation

Thématiques	Objectifs	Actions à évaluer (sous objectifs)	Indicateurs quantitatifs et qualitatifs	Préconisations et ajustements
<b>Continuité et cohérence entre les temps éducatifs et les différentes activités périscolaires.</b>	<b>Contribuer à l'épanouissement personnel et collectif des enfants</b>	Découverte de l'autre, des différences.  Développement quantitatif et qualitatif des animations, favoriser la rencontre.	Nombre total d'enfants inscrits. Nombre de participants pour chaque atelier. Bien-être des enfants.  Adaptation des activités à la tranche d'âge de l'enfant.  Qualification des intervenants.  Diversité des activités.	Aménagement des temps du matin et du soir pour faciliter la récupération des enfants.  Aménagement de la pause méridienne.  Respecter le rythme de l'enfant.  Enquête de satisfaction des parents et enfants.

Thématiques	Objectifs	Actions à évaluer (sous objectifs)	Indicateurs quantitatifs et qualitatifs	Préconisations et ajustements
<p><b>Coopération et échange entre les différents acteurs du projet.</b></p>	<p><b>Prendre en compte et impliquer l'ensemble des acteurs éducatifs et de loisirs</b></p>	<p>Travailler en lien avec les différents acteurs et opérateurs du territoire.</p> <p>Impliquer les familles dans les instances de concertation, dans les structures, dans les projets.</p>	<p>Évolution du dynamisme à l'école.</p> <p>Meilleure implication dans les apprentissages.</p> <p>Qualité du développement personnel des enfants.</p> <p>Accessibilité pour tous les enfants (besoins particuliers).</p>	<p>Faciliter la concertation et la mobilisation des acteurs (2 comités de pilotage, 5 réunions de concertation et 5 de coordination)</p> <p>Enquête de satisfaction des acteurs éducatifs sur l'organisation de la mise en place.</p>

Thématiques	Objectifs	Actions à évaluer (sous objectifs)	Indicateurs quantitatifs et qualitatifs	Préconisations et ajustements
<p><b>La diversité et la qualité des activités périscolaires</b></p>	<p><b>Favoriser les comportements citoyens</b></p>	<p>Prendre en compte la parole de l'enfant.</p> <p>Travailler sur le respect de l'environnement et du patrimoine.</p> <p>Encourager les projets à l'initiative des jeunes.</p>	<p>Adaptation des contenus, des méthodes, des locaux par rapport aux besoins et capacités des enfants.</p> <p>Évolution dans les comportements sociaux et civiques des enfants.</p> <p>Développement des capacités des élèves à travailler avec d'autres.</p>	<p>Partage des locaux.</p> <p>Élaboration en commun des règles de vie scolaire et périscolaire.</p> <p>Création d'un conseil des enfants.</p> <p>Des activités pour découvrir le patrimoine et l'environnement.</p> <p>Sensibilisation à l'entretien de la cour d'école</p>

Thématiques	Objectifs	Actions à évaluer (sous objectifs)	Indicateurs quantitatifs et qualitatifs	Préconisations et ajustements
<p><b>Les moyens mis en œuvre pour la communication</b></p>	<p><b>Développer l'information et la communication</b></p>	<p>Élaborer une communication efficace à destination des familles, des enfants et des jeunes.</p> <p>Permettre aux enfants de mieux appréhender les enjeux de l'information en leur donnant les moyens de la produire et de la diffuser.</p>	<p>Choix de l'enfant et inscription des parents.</p>	<p>Création d'un site internet.</p> <p>Communication avec le conseil des enfants.</p> <p>Valorisation et transparence des activités auprès des parents.</p>



Thématiques	Objectifs	Actions à évaluer (sous objectifs)	Indicateurs quantitatifs et qualitatifs	Préconisations et ajustements
<b>Accès aux loisirs éducatifs</b>	<b>Décentraliser l'action d'animation</b>	<p>Répondre aux besoins des familles dans l'offre de loisirs de proximité.</p> <p>Mailler le territoire intercommunal de propositions d'animations et d'activités</p>	<p>Accessibilités pour les familles (tarifs, modalités d'inscription).</p> <p>Nombre de familles inscrites.</p>	<p>Besoins éducatifs Péricolaires.</p> <p>Besoins éducatifs extrascolaires.</p> <p>Nombre d'associations locales.</p> <p>Nombre de structures extrascolaires.</p>

Thématiques	Objectifs	Actions à évaluer (sous objectifs)	Indicateurs quantitatifs et qualitatifs	Préconisations et ajustements
<b>Leviers et freins dans la mise en œuvre du projet</b>	<b>Mettre en place une organisation territoriale</b>	<p>Ouverture sur les autres territoires.</p> <p>Réfléchir globalement sur l'accessibilité (en terme de tarifs, de diversité de l'offre, de distance, de culture), question de la mobilité.</p>	<p>Ressources patrimoniales, économiques et sociales.</p> <p>Ressources humaines et savoir-faire.</p> <p>Transport scolaire.</p> <p>Les locaux des écoles.</p>	<p>Atouts du territoire.</p> <p>Contraintes du territoire.</p>

## Aujourd'hui .....une école maternelle inadaptée...



Une cour trop petite ...

Un problème d'accessibilité ...



Des locaux « éclatés »



# Une cuisine peu fonctionnelle...

Une salle bruyante.... Un équipement loué au traiteur....





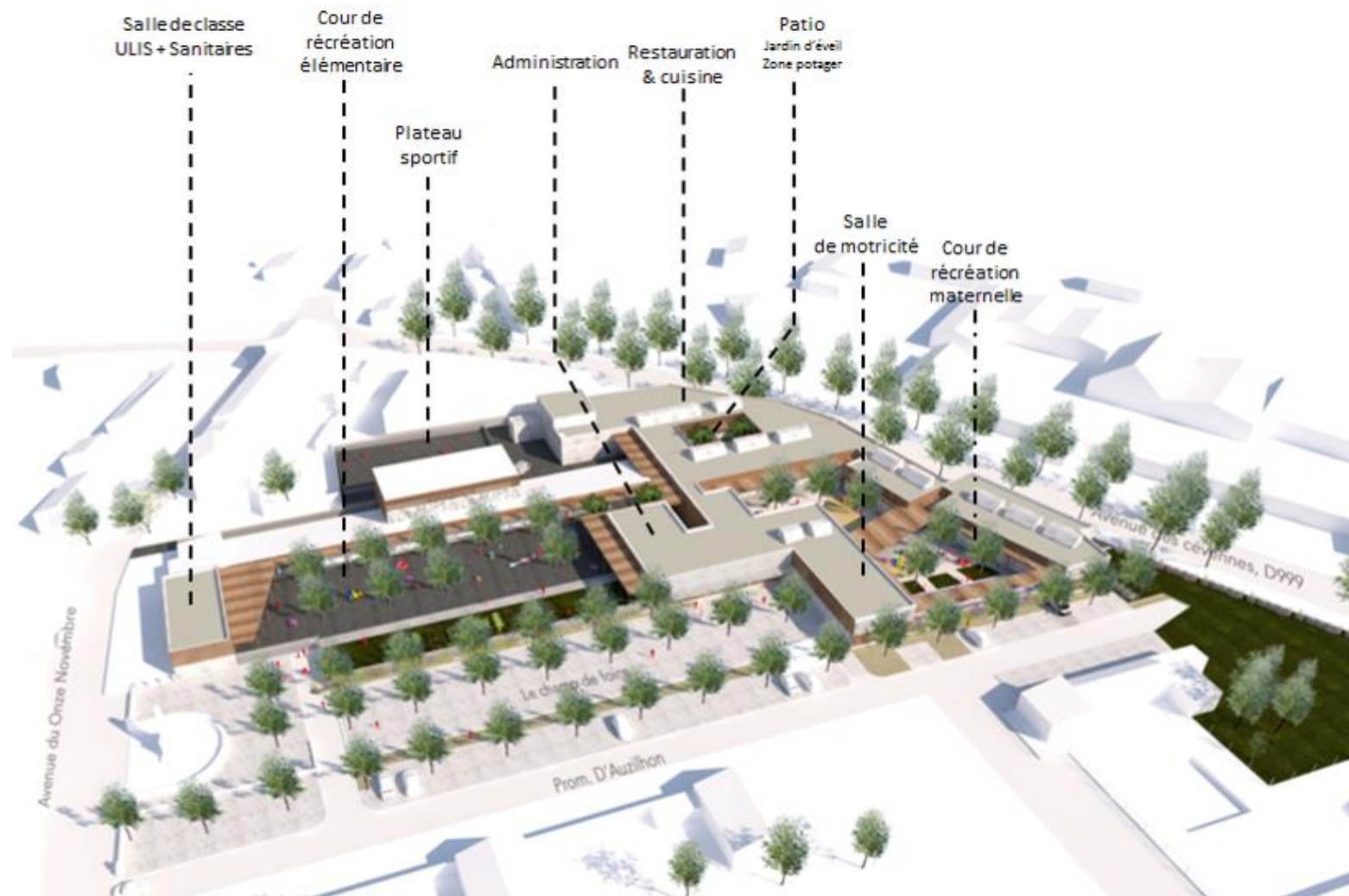
## Des déplacements inappropriés ...



Salle périscolaire en temps partagé avec la classe ULIS



# Le projet des nouveaux bâtiments scolaires



# Conclusion

Les animations doivent évoluer vers 3 grands axes : l'environnement, la culture et le sport.

Il est impératif d'adapter et retranscrire nos actions au futur bâtiment scolaire.

Le SIRP doit également développer sa collaboration avec la CCPC au travers de la compétence extrascolaire, les SIRP voisins (St Théodorit et Corconne) et les associations locales.